

ANNEXE 4

Plan d'urbanisme actuel	<u>Affectation</u> Secteur d'emplois: Immeubles industriels Immeubles à bureaux Immeubles commerciaux Équipements collectifs ou institution	<u>Hauteur :</u> Secteur 12-09 Minimum: 2 étages Maximum: 6 étages	<u>Densité :</u> Moyen à élevé
Plan d'urbanisme proposé	<u>Secteur mixte :</u> Logements Immeubles commerciaux Immeubles industrie légère Immeubles à bureaux Équipements collectifs ou institution	<u>Hauteur :</u> Secteur 12-T3 Maximum: 25 m	<u>Densité :</u> Minimum : 0.5 Maximum : 3.0
Projet proposé	Usages proposés: Logements Commerces Bureaux Industries légères	<u>Hauteur :</u> Secteur 12-T1 Maximum: 25 m Hauteur proposée : Maximum : 8 étages Maximum: 24 m	<u>Densité :</u> Minimum : 2.0 Maximum : 6.0 Densité : Îlot A : 6.50 (existant) Îlot B : 2.95 Îlot C : 4.46